

LES ASPECTS SPECIFIQUES DE LA PAIE : LES INCIDENCES DES ABSENCES ET DES FINS DE CONTRATS SUR LE BULLETIN DE PAIE

CLASSE VIRTUELLE

Objectifs

Comprendre l'impact et la gestion des absences en paie.

Maîtriser le calcul de l'indemnisation de certaines absences.

Programme

Les méthodes de gestion des absences

- Gestion des absences selon la méthode réelle : en heures ou en jours
- Gestion des absences selon la méthode forfaitaire : en heures ou en jours calendaires, ouvrables ou ouvrés

Les congés payés

- L'acquisition des congés payés
- Le calcul de l'indemnité de congés payés

Les arrêts de travail

- Les indemnités journalières de la Sécurité Sociale
- Le complément de salaire
- L'établissement de la fiche de paie

Le solde de tout compte d'un salarié

- Calcul et nature des indemnités à verser
- Documents à remettre au salarié

Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice pour pouvoir réaliser les cas pratiques qui seront proposés.

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

1 jour

Intervenant

Anne BARENTON, Formatrice spécialiste de la paie

Public(s) et prérequis

Toute personne en charge de la paie

Nombre de participants

5 à 15

Modalités d'accès à la formation

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'un micro et d'une webcam

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 280 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Les informations de connexion seront transmises après réception du bulletin d'inscription. Un contact URIOPSS sera indiqué aux participants en cas de problème technique